

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN

TABLEAU RECAPITULATIF DES DECISIONS D'ATTRIBUTION D'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNE

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L. 423-2 et R. 423.8 du code de l'environnement, le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn a pris les décisions d'attribution d'autorisation de chasser accompagné suivantes :

N° de la décision	Nom et prénom des bénéficiaires
CAF 1 – 20/21	SIMON BAPTISTE

Fait à ALBI, le 8 octobre 2020,

Par la Fédération des Chasseurs du Tarn.